



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Difficultés budgétaires des syndicats mixtes suite aux inondations

Question écrite n° 15781

Texte de la question

Mme Christine Engrand alerte M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur la situation financière des syndicats mixtes ayant participé à la lutte contre les inondations lors des deux catastrophes ayant frappé coup sur coup le Pas-de-Calais et une partie du Nord aux mois de novembre 2023 et de janvier 2024. En effet, les syndicats mixtes auxquels a été déléguée la compétence de lutte contre les inondations ont participé activement, sur leur budget, à la lutte contre les crues survenues suite aux intempéries importantes ayant frappé la région. Cela implique des frais de pompages exorbitants mais aussi des coûts de nettoyage des cours d'eau plus lourds qu'à l'accoutumée suite à l'apport extraordinaire d'embâcles issus notamment d'arbres éventrés par les tempêtes. Pour l'heure, mis à part l'enveloppe de 20 millions d'euros débloquée par les agences de l'eau pour la remise en état des ouvrages, les syndicats mixtes ne savent toujours pas s'ils bénéficieront de l'enveloppe de 60 millions d'euros annoncée par l'État. En effet, jusqu'à maintenant, le Gouvernement a souligné dans sa communication que cette enveloppe serait dévolue aux collectivités territoriales pour la réfection des infrastructures et installations publiques ainsi que pour la prise en charge de leurs surcoûts en énergie liés à la crise. En cela, elle lui demande si les syndicats mixtes et les autres associations évoqués sont en mesure de bénéficier de cette enveloppe pour compenser les charges supplémentaires liées aux inondations auxquelles ils doivent faire face.

Données clés

Auteur : [Mme Christine Engrand](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (6^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15781

Rubrique : Collectivités territoriales

Ministère interrogé : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Ministère attributaire : [Comptes publics](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 mars 2024](#), page 1505

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)